

Les relations entre le Canada et la Communauté européenne
(CE): "Le Nez du Banc"

Des chalutiers ouest-allemands ont mené cette année une pêche dirigée en ce qui concerne la morue du Nez du Banc, une petite partie du Grand Banc qui dépasse la zone de pêche canadienne. Comme cette pêche n'était pas prévue lorsqu'ont été établies les allocations pour les stocks en cause, elle constitue une surpêche par rapport au total des prises admissibles (TPA). Des chalutiers espagnols, portugais et autres ont également pêché dans cette zone.

La question de la surpêche ouest-allemande est devenue publique ce printemps. Le 13 mai 1985, la Chambre d'assemblée de Terre-Neuve a adopté à l'unanimité une résolution priant instamment le gouvernement du Canada d'étendre la zone de pêche de 200 milles de façon à englober tout le plateau continental.

Dans un effort pour trouver une solution à ce sérieux problème de conservation, le Canada et la CE ont convenu de mener de nouvelles consultations en vue de trouver des solutions mutuellement acceptables.